



EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION
du CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE
de la Commune de
BEUIL
Alpes-Maritimes

Le vendredi 15 avril deux mille vingt-deux, à 17 heures 00, Salle du Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Président.

Date de convocation 08.04.2022

Étaient présents : Monsieur Roland GIRAUD, Président, Madame Karel NICOLETTA, Mme Karine DONADEY, Monsieur Quentin CLAUDO, Mme Sylviane BEAUSSY

Absents : M. Rodolphe BIZET, M. Guy RAYBAUD, Mme Céline VITSE, Mme Lucienne DI CARLO

Représentés : M. Rodolphe BIZET est représenté par Mme Karel NICOLETTA, aux termes d'une procuration en date à Beuil du 08/04/2022, M. Guy RAYBAUD est représenté par Mme Karine DONADEY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 08/04/2022, Mme Céline VITSE est représentée par M. Quentin CLAUDO aux termes d'une procuration en date à Beuil du 09/04/2022, Mme Lucienne DI CARLO est représentée par Mme Sylviane BEAUSSY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 15/04/2022.

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Quentin CLAUDO

N°01.2022

02/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ETABLI PAR MONSIEUR LE PRESIDENT, ORDONNATEUR :

1°/ Le Conseil d'Administration délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur le Président, donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Résultat reporté de l'exercice précédent	Opérations de l'exercice		Résultat à la clôture de l'exercice
		Mandats émis	Titres émis	
Section de fonctionnement	Excédent 13 342.60 €	15 493.96 €	0.00	- 2 150.46 €

2°/ Le Conseil d'Administration, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'Exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes,
Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

3°/ Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés sur le tableau ci-dessus, Monsieur le, Président, ayant quitté la salle au moment du vote conformément à la législation en vigueur.

AR Prefecture

006-210600169-20220415-2022_02_01-DE
Reçu le 21/04/2022

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré, les Jour, Mois et An que dessus et ont signé au registre tous les Membres présents.

Le Président,

**Délibération télétransmise
à la Préfecture des Alpes-Maritimes :**

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "CENTRE COMMUNAL D'ACTIVITE SOCIAL" around the top edge, "Le Président" in the center, and "06470 BEUIL" at the bottom. There are two small stars on either side of the bottom text.

AR Prefecture

006-210600169-20220415-2022_02_01-DE
Reçu le 21/04/2022